

Présentation du secteur artisanal en Lorraine

- Sources CMA Lorraine -



Village de la formation, des métiers et de l'emploi 2010

En 30 ans, la désindustrialisation en France, ainsi qu'en Lorraine, a engendré plusieurs grandes transformations qui se sont traduites par un recul de l'emploi¹ dans le secteur industriel, par une diminution dans la participation de ce secteur à la croissance économique et par une forte hausse des activités de services, et de l'artisanat. La crise économique n'a fait qu'amplifier ces phénomènes avec l'élévation du chômage dans les bassins d'emplois industriels. La destruction de ces emplois s'est accrue durant les dix dernières années.

Néanmoins, ces emplois ont été partiellement transférés et, en partie, comblés par ceux nécessaires à l'expansion du secteur artisanal. L'artisanat a, en effet, su s'adapter et perdurer au fil des années. Sa flexibilité, ses atouts en termes de différenciation et de diversification ainsi que l'ouverture de la culture entrepreneuriale lui ont permis de faire face à l'externalisation de certaines activités nécessitant des gains de productivité comme dans l'industrie. L'artisanat a aussi ajusté son offre en fonction de l'évolution de la demande, davantage tournée vers les services. Enfin, face à la concurrence étrangère, l'artisanat s'est différencié. L'artisanat emploie aujourd'hui près de 3 millions d'actifs en France, en « absorbant » une partie des ressources humaines précédemment destinées à l'industrie.

En Lorraine, **l'artisanat compte 160 000 actifs** et est, de ce fait, **le deuxième secteur économique de Lorraine¹**. **D'ici 2015**, plus de 48 000 d'entre eux cesseront leur activité. A cet égard, ne serait-ce que pour assurer ces remplacements, **10 000 personnes doivent entrer dans l'artisanat chaque année** (chefs d'entreprises et salariés). Ces futurs actifs devront être qualifiés et, à ce titre, devront être formés en amont afin qu'ils deviennent titulaires d'un diplôme professionnel ou de compétences dans les cinq prochaines années. Ainsi, en tenant compte des problématiques frontalières, de départs vers d'autres voies professionnelles, vers des métiers connexes (...) **20 000 personnes devront bénéficier d'une formation annuellement, sur une période de 5 ans.**

¹ En nombre d'actifs : source URSSAF, Lorraine Aperçu, parution mars 2010.